

Le Coquardit



N° 19 – Décembre 2013

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

► Quel Paudex voulons-nous?

L'affaire qui occupe actuellement Paudex est la fermeture de la Poste. A l'initiative de quelques conseillers communaux, une pétition a été lancée pour en réclamer le maintien.

En peu de temps, cette pétition a recueilli près de 2500 signatures, bien plus que le nombre d'habitants de la commune. Même si pour le moment la Poste ne semble pas vouloir entendre le souhait de la population, cette réaction

montre la volonté de conserver un service public de qualité ainsi qu'un fort attachement à Paudex.

Nous aimons notre commune, son ambiance, son cadre de vie, sa taille encore humaine, le fait de ne pas être dans l'anonymat d'une grande ville. Ce sont des valeurs importantes, mais fragiles, que nous devons préserver tant que nous le pourrons. Pour cela, chacun peut apporter sa

contribution, même modeste, au bien-vivre ensemble. La Municipalité et l'administration communale organisent des manifestations comme la croisière, la fête à Paudex, ou maintenant le calendrier de l'Avent.

Alors participons-y! Organisons des rencontres à l'échelle de notre quartier, allons vers nos voisins! Au moment où on réfléchit aux transports à l'échelle de l'agglomération, il est essentiel de maintenir de la vie

dans notre village et de faire en sorte que l'animation et les commerces continuent d'exister. Tout cela créera des occasions de rencontres à Paudex. Avec la participation de chacun, notre commune continuera à exister et à nous apporter une qualité de vie appréciable.

Jean-François Spring
Président du
Conseil communal

► Vélos en libre service

«Ton vélo est mon vélo»: 112 stations en Suisse gérées par PubliBike proposent plus de 1000 vélos à emprunter et à utiliser. A l'intérieur d'un réseau, on emprunte un vélo à une station pour le rendre à une autre. Ainsi, le réseau Lausanne Morges offre 280 vélos que l'on peut emprunter et rendre dans 23 stations réparties entre Morges et Vevey.

Dans le canton de Vaud, il y a des réseaux dans la région d'Yverdon (7 stations, 90 vélos), à la Côte (13 stations, 129 vélos), dans le Chablais (10 stations, 72 vélos). Idem en Suisse allemande, en Valais ou au Tessin. Les vélos électriques font aussi leur apparition dans les stations. L'utilisateur achète une carte utilisateur, 60 fr pour toute la Suisse ou 25 fr par réseau. Il paye 2 fr par heure, la première demi-heure étant gratuite. Une application sur téléphone portable permet de connaître les disponibilités en vélos dans chaque station en temps réel.

Suite en page 2



Le dessin d'André-Paul

Les impôts baissent!

Le budget 2013 prévoit un excédent de charges de 864'000 fr. Les comptes 2012 se sont soldés par un maigre bénéfice de 48'000 fr, après un exercice 2011 accusant une perte de 1'024'000 fr. En outre, le plan d'investissement prévoit au cours de ces prochaines années des dépenses d'équipements et de rénovations estimées à 16 millions de francs, à la charge de la commune. Et dans ces conditions, on baisse les impôts, passant d'un taux de 63 à un taux de 61,5! «Ils sont fous ces Paudexiens!» doit se dire Astérix dans sa Gaulle natale où la pompe à impôts marche à plein régime.

Pas si vite. De 2002 à 2012, le solde des bénéficiaires et des pertes nettes des comptes communaux a été de +889'000 fr. Et Paudex ne s'est pas endettée d'un franc malgré les gros investissements consentis. Donc sur le long terme les finances se portent bien et les charges communales sont parfaitement maîtrisées.

Mais alors pourquoi ces résultats en yo-yo? En 2011, une perte de 1 million; en 2012 un gain de 48'000 fr; en 2013 des prévisions budgétaires pessimistes alors que les comptes seront probablement proches de l'équilibre. Comment expliquer que de 2008 à 2012, le montant des déficits budgétés ait été de près de 7 millions de francs, alors que le résultat brut avant amortissements extraordinaires et provisions est de + 5,4 millions?

Ces différences considérables, finalement en faveur de la commune (tant mieux!), proviennent de l'évolution de la péréquation nette et de la facture sociale. Ces

deux postes mangent entre 6 et 7 millions de francs du budget communal, soit environ 56% de nos recettes. Ils sont difficiles à prévoir et font l'objet d'ajustement une fois les résultats de toutes les communes connus. Ce qui fait que parfois on a trop payé et que l'Etat nous rembourse alors que d'autres fois c'est l'inverse qui se passe. D'où ces fluctuations.

A cela s'ajoute l'imprévisibilité du rendement des divers impôts qui dépend de la situation économique du moment.

Taxes déchets et imposition

Toutes ces incertitudes ne devraient-elles pas inciter à la prudence? Ne vaudrait-il pas mieux ne pas toucher au taux d'imposition sachant qu'il est plus facile à un Conseil d'accepter une baisse d'impôt plutôt qu'une hausse?

La politique des déchets et l'introduction de la taxe forfaitaire ont finalement décidé les autorités à proposer la baisse de 1,5 point d'impôt pour que la ponction monétaire soit neutre sur le plan communal, même si elle ne l'est pas sur le plan individuel.

En 2012, l'élimination des déchets a coûté 220'000 fr en chiffres ronds. En 2014, cette somme va être payée par la taxe au sac, de 10 à 38 fr le rouleau selon le volume des sacs et la taxe forfaitaire de 112 à 336 fr selon la taille des ménages. Ces 220'000 fr correspondent à 1,6 points d'impôt, ce qui a incité les autorités à diminuer le taux de 1,5.

Globalement le calcul est parfaitement justifié. Pour les finances de la commune, c'est blanc-bon-

net, bonnet-blanc. Individuellement, il est des contribuables pour qui 1,5 point d'impôts représente plus que les 112 à 336 fr que coûte la taxe individuelle. Ils sont gagnants. Pour d'autres, c'est l'inverse qui se passe. Ils sont perdants. Pour la Municipalité enfin, les taxes affectées laissent moins de liberté dans l'utilisation des recettes que l'imposition.

Ce que retiendront finalement les citoyens c'est que les impôts baissent et que Paudex avec un taux de 61,5 se classe actuellement en troisième position dans le district Lavaux-Oron après Lutry (56) et Bourg-en-Lavaux (61) et très loin devant le dernier du classement, Montpreveyres avec ses 83 points.

Cl.Q.

Électricité: baisse de 2,2 %

Les tarifs de l'électricité valables dès le 01.01.2014 sont disponibles à l'administration communale ou sur le site www.paudex.ch › Services communaux › Services industriels › tarifs 2014 de l'électricité. Le prix moyen de l'électricité en 2014 pour les ménages sera de 21.78 cts hors TVA, soit une baisse de 0.49 cts par kWh par rapport à 2013. Malgré une hausse importante des coûts d'acheminement de l'électricité jusqu'à notre commune ainsi que de la taxe fédérale liée à la reprise d'énergie renouvelable, cette baisse de prix a été rendue possible d'une part par la baisse du prix de l'achat de l'énergie, et en grande partie, grâce à une diminution et optimisation des coûts d'entretien de notre réseau communal. Comme en 2013, le fiche tarifaire pour 2014 propose les

deux tarifs «Voltasimple» et «Volta-double», offrant la possibilité de choisir la tarification optimale selon le profil d'utilisation d'électricité pour chaque consommateur. De plus en 2014 les consommateurs peuvent décider de la provenance et de l'origine de leur énergie en souscrivant à une des formules de tarification proposées «Standard», «Terre Suisse» ou «Terre Romande» marquant ainsi leur niveau d'engagement pour une consommation énergétique responsable et maîtrisée. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur le site www.romande-energie.ch.

Les services industriels de Paudex sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Services Industriels
F. K.

Vélo: suite de la page 1

La proposition de la Municipalité d'installer une station de 12 bornes aux environs immédiats du terminus du bus 8 a été acceptée par le Conseil le 23 septembre. Elle sera en service au printemps prochain. Le site de Paudex est intéressant à plus d'un titre. Il permet de créer une première station entre Ouchy et Vevey où il n'y a encore rien. Il est au terminus du bus 8 ce qui est commode pour les usagers potentiels qui désirent aller plus loin. Il est voisin du Centre patronal et de Nespresso donc d'une nombreuse clientèle potentielle. Pour le touriste ou pour les loisirs des gens du coin, il permet d'intéres-

santes combinaisons train, vélo, bateau entre Morges et Vevey. Quoi de plus agréable que d'aller à Morges à vélo et de revenir en bateau jusqu'à Ouchy où l'on reprendra un vélo pour retourner à Paudex, ce qui sera gratuit puisque ce dernier trajet durera moins d'une demi-heure.

Le coût de l'installation est de 95'000 fr. Le Centre patronal et Nespresso participent à raison de 20'000 fr chacun. L'entretien annuel de la station et des vélos, ainsi que la gestion du parc est de 15'000 fr par année. Grâce à ce site, Paudex est un maillon dans la chaîne de la mobilité douce qui se met en place partout en Suisse.

Cl.Q.



La station d'Ouchy a du succès, tous les vélos sont empruntés sauf un!

Le chantier du port avance bien

Mi juillet 2013, début du chantier du port. Le préavis ayant été accepté le 5 mars 2012 par le conseil, il aura fallu attendre 16 mois pour donner le premier coup de pioche. Recours et autres procédures administratives expliquent cette lenteur propre à la gestion des projets publics en Suisse. Mais depuis juillet les choses avancent vite, grâce aux bonnes conditions atmosphériques, et aux compétences des entreprises et des dix ouvriers qui œuvrent sur le chantier.

Première chose à faire, recaser les bateaux et démonter le vieux port. Les 17 bateaux locataires ont trouvé refuge à Lutry et à Lausanne. Les corps morts, les chaînes, tous les vieux pontons ont été

démontés. Le port a été dragué pour assurer un tirant d'eau nécessaire. La vase qui s'y était accumulée depuis des décennies a été draguée et noyée au large avec l'accord du service des eaux et de l'assainissement (SESA). L'ancien port démonté, les travaux pour le nouveau pouvaient enfin commencer.

En fait plusieurs chantiers sont menés en parallèle. C'est une gestion intelligente du travail, car par gros temps impossible de travailler sur le plan d'eau, alors que l'on peut avancer à terre. En août, le mur ouest a été assaini ainsi que le mur nord qui longe le chemin du port. Les finitions se feront au printemps, en basses eaux.

La construction des futures digues avance sans trop de mauvai-



ses surprises. Un double rideau de palplanches d'acier de 17 mètres de long constitue le cœur de l'ouvrage. Elles sont enfoncées dans le sol lacustre par vibration ce qui est moins bruyant que par la frappe. On a rencontré une fois un amas rocheux qui a rendu très difficile la mise en place de quelques palplanches. Sinon en présence de sol meuble, ces immenses palplanches sont enfoncées en quelques minutes. Impressionnant!

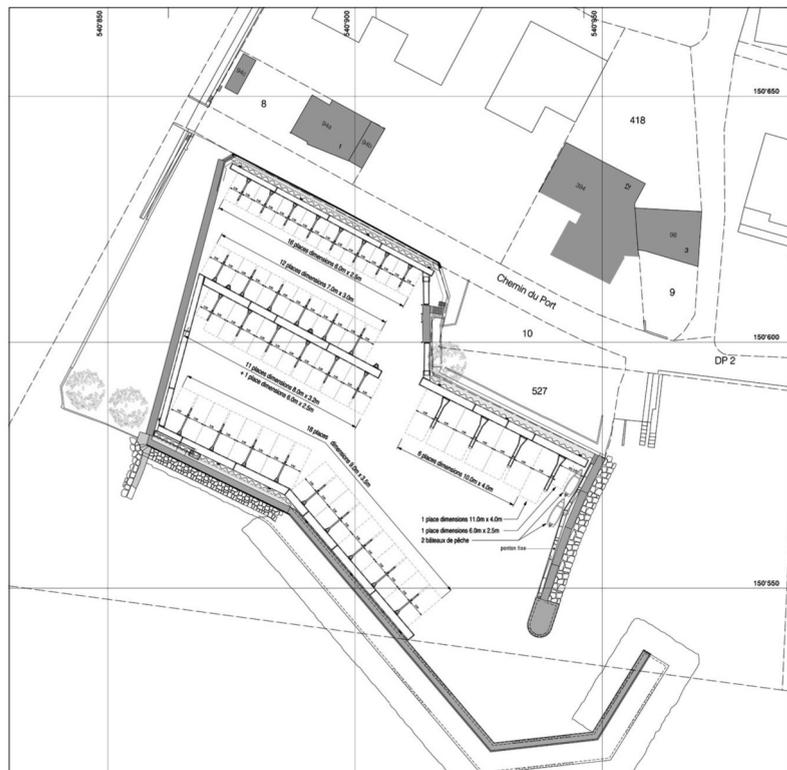
Une fois ces dernières plantées dans 10 mètres de sol sous environ 4 mètres d'eau, il faut combler ces deux rangées de palplanches tenues par des tirants avant de bétonner la surface supérieure. Cet ouvrage a pour nom «batardeau». Au final nous avons la mise en place de l'enrochement pour protéger l'ouvrage de la force des vagues. Un tuyau, le «goléron», traversera la digue en son milieu et assurera une bonne circulation de l'eau entre le port et le lac. A fin octobre, la digue de vent est bien avancée et les travaux de préparation pour la digue de Vaudaire vont bon train. Le chantier sera interrompu de mi-décembre à début janvier. Si tout va bien, les digues devraient être terminées fin mars et

les derniers aménagements de surface des digues en avril.

Au printemps 2014, Intrasub, l'entreprise choisie pour la mise en place des pontons flottants commencera ses travaux. Il s'agira de créer toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir 68 bateaux: 18 de 6 m., 12 de 7 m., 11 de 8 m., 18 de 9 m., 6 de 10 m., 1 de 11 m. et 2 canots de pêcheurs. Les anciens amarrages seront remplacés par des bras ou des catways selon la grandeur du bateau. Cette infrastructure largement utilisée en Europe, permet de supprimer corps morts, chaînes, etc. Si les travaux se déroulent selon le plan prévu, le port devrait accueillir ses premiers locataires en juillet de l'an prochain.

Du point de vue administratif, la commune avance aussi. Le règlement du port est sous toit et il sera très prochainement soumis à l'Etat pour approbation. Puis les conditions d'inscription seront publiées au printemps prochain. En attendant, allez voir ce beau chantier à 4,6 millions, le plus important de la commune depuis longtemps.

Propos d'Alain Meystre, Municipal, recueillis par ClO



Travaux de rénovation

Suite à l'adoption par le conseil communal du préavis no 05/2013 dans sa séance du 24 juin 2013, les travaux de rénovation du tronçon de la route de Bernadaz 22-36 ont été entrepris depuis le début septembre jusqu'à fin octobre. Ces travaux consistent au changement de la conduite d'eau potable, à la rénovation du réseau électrique ainsi qu'à la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées. Durant ces dernières années ces installations ont été sujettes aux

ruptures et aux pannes. C'est pourquoi la conduite d'eau potable en fonte âgée de 40 ans a été remplacée par une conduite plus grande en PVC. Le réseau d'électricité datant de 50 ans a été modernisé et une nouvelle armoire de distribution a été installée pour assurer une bonne distribution et sélectivité des installations électriques aux riverains de ce chemin. Les eaux usées de notre commune sont acheminées vers la STEP de Pully en vue de leur trai-

tement, et il est essentiel de les séparer des eaux claires provenant de la pluie, afin de décharger la station d'épuration. Si ceci est le cas pour toutes nouvelles constructions, il reste historiquement des tronçons en unitaire. La commune de Paudex se félicite de sa politique de mise en séparatif adoptée depuis plusieurs années, et ces travaux s'inscrivent dans le cadre de cette démarche qui nous offre aujourd'hui une séparation de plus de 90% sur toute la com-

mune. D'autres travaux de réfection de la chaussée sont également prévus aux chemins de la Grangette et Coutzet. Par ces travaux nous veillons sans cesse à renforcer et améliorer nos infrastructures routières, nos canalisations d'eaux ainsi que notre réseau électrique, et remercions vivement nos habitants pour leur compréhension quant aux désagréments causés par ces derniers.

Farhad Kehtari, Municipal

La Chronique de Paudex

Juin à décembre 2013

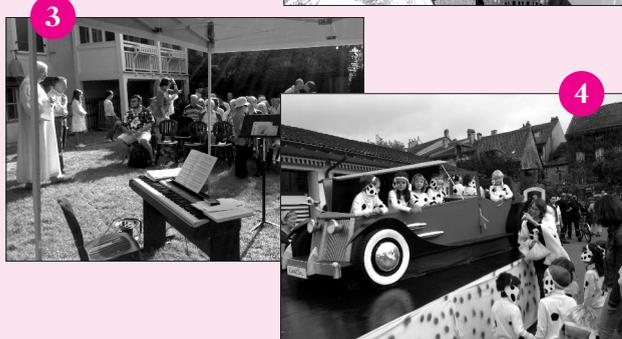


1. La fête à Paudex

29 juin 2013: Comme chaque année la fête à Paudex est l'événement qui marque le début des vacances. Ambiance western au centre du village et jusqu'au soir sur l'esplanade et la grande salle. Les ballons s'envolent pour dire bonjour tous !

2. Au lac et à la forêt!

10 juillet – 14 août Paudex offre deux animations dans le cadre du passeport vacances. Au lac pour découvrir la pêche avec André Lavanchy pêcheur professionnel; à la forêt pour découvrir les arbres, les champignons, les cervelas grillés et les moustiques. Ces après-midi sont appréciées par les enfants de la région lausannoise.



3. «Journée au vert»

1^{er} septembre: La Paroisse Pully-Paudex a choisi la Campagne Marcel pour organiser sa traditionnelle «Journée au vert». Culte tous âges, apéritif offert par la Commune, activités diverses autour du thème de «prendre soin...» des autres, de soi, de la nature, des animaux, de l'eau et de tout ce qui nous entoure.

4. Fête des vendanges à Lutry

29 septembre: Le cortège de la fête des vendanges à Lutry était sur le thème «Les héros des bandes dessinées». Mickey, Cruella et les 101 Dalmatiens se sont incarnés dans les enfants de Paudex. Merci au comité de la fête qui a fabriqué les deux chars. Merci aux couturières qui, à l'initiative de Caroline Genovese, ont constitué une nouvelle équipe.



5. Inauguration de la pergola

Au pied du verger se trouve un coin d'herbe agrémenté d'une jolie pergola, table et bancs. Ce petit endroit très protégé est ouvert à l'école, à la garderie, à l'UAPE, à l'école du jeudi, au personnel de la commune et à la voirie.

Chacun est libre de venir y passer un moment, faire l'école en plein air, y manger son pique-nique, s'isoler pour un temps ou au contraire y rencontrer les autres et partager un moment convivial. La garderie a déjà pris l'habitude de s'y retrouver pour ses colloques lors des chaudes soirées d'été et cette jolie campagne lui amène fraîcheur et créativité.

Cet endroit a été inauguré autour d'un verre et de sandwiches lors d'une belle soirée de l'été indien et nous souhaitons qu'il voie de nombreuses expériences positives s'y dérouler.

A.M.

Un abri sympa dans la verdure.



6. Réception des nouveaux citoyens

La Municipalité in corpore et le personnel communal ont reçu les nouveaux habitants de Paudex et les citoyens atteignant cette année leur majorité civique. S'adressant plus particulièrement aux jeunes, le syndic Serge Reichen leur rappela que le droit de vote qu'ils ont acquis est un devoir, mieux un privilège de la démocratie directe, qui leur permet de participer à l'avenir de leur commune, de leur canton, de leur pays.

GAN

7. Le repas des bénévoles

31 octobre 2013: Ces temps, le bénévolat est à l'honneur. Les activités non rémunérées apportent plaisir, satisfaction, reconnaissance, créent des liens et tendent vers une société plus solidaire. En Suisse, une personne sur trois entre dans cette dynamique dès l'âge de quinze ans, quatorze heures par mois en moyenne. Cela représente 1,3 million de personnes et 640 millions d'heures par année! Une récente étude anglo-saxonne a démontré qu'il y avait un lien entre altruisme et bonheur. La satisfaction de faire du bien autour de soi renforcerait le système immunitaire et diminuerait le stress ainsi que le nombre des maladies cardio-vasculaires. Le risque de mortalité serait même inférieur de 20% chez ceux qui font du bénévolat! Comment ne pas se réjouir que notre repas des bénévoles ait réuni 72 convives! Avec générosité ils ont participé tout au long de l'année: au loto, au camp de ski, au nettoyage de la plage, aux soins apportés à la vigne, à l'organisation du thé dansant, à l'entretien de nos véhicules, au passeport vacances «pêche» et «découverte de la forêt», au calendrier de l'Avent, à la fête à Paudex, aux chars et aux costumes de la fête des vendanges, à toutes les fêtes, au projet «d'école en forêt». Nous les remercions tous très chaleureusement, sans oublier le personnel communal qui travaille dans l'ombre pour que toutes ces activités puissent exister.

A.M.



Les bénévoles réunis pour un souper entre eux tous.

Moi, Julien, 5 ans

7 juin 2013. Cet après-midi, on a fait une surprise à notre maîtresse, Dominique. C'est pour sa retraite. Quand elle est arrivée à l'école, on l'attendait dans la classe. On avait tous un t-shirt avec sa photo dessus et une fleur à la main. Quand elle nous a vus, elle a un petit peu pleuré mais elle nous a dit que c'était des larmes de bonheur. Elle a cru que c'était ça la surprise, mais après on l'a emmenée dans la rue et là, tous ses anciens élèves l'attendaient! Ça faisait beaucoup beaucoup de monde et il y en avait qui étaient devenus très grands! Une

vraie petite école avait été préparée par Willy Kettel dans la Campagne Marcel et on avait fait plein de dessins pour tout décorer. On lui a chanté une chanson et elle avait l'air vraiment contente. Après on a mangé du risotto. On pouvait boire du sirop et il y avait mille desserts. Quand on est parti, il faisait tout nuit!

Nous souhaitons une magnifique retraite à Dominique Christinat et nous la remercions d'avoir, par sa générosité et son sourire, illuminé l'école de Paudex pendant des années!

A.M.A.



Une foule d'élèves petits et grands pour remercier Dominique Christinat.

479 arbres recensés



Le très beau mûrier blanc (*Morus alba*) de la Campagne Marcel d'une très bonne vitalité et qui jaunit magnifiquement en automne.

Dans le cadre de notre système infographique communal SIGIP, un relevé des arbres de la commune a été effectué en juillet dernier. À l'aide d'un GPS et d'une tablette, ce relevé répertorie l'ensemble des arbres placés sur le domaine public, en complément des arbres classés selon le recensement réalisé en 2004.

Une «fiche d'identité» a été établie pour chaque arbre indiquant ainsi les informations détaillées telle sa situation géographique, son espèce, son nom, sa taille, sa maturité, etc.

Ainsi nous avons à ce jour recensé 310 arbres sur domaine public et 180 arbres sur domaine privé de diverses: Acacias, Pins, cèdres, hêtres... soit 59 essences

différentes. Ce recensement est très important, car il nous permet d'établir le cadastre de nos arbres et de rendre cette information disponible au public par internet dans notre guichet SIGIP www.sigip.ch. Il permet de sensibiliser tout le monde de la diversité de nos arbres, et de l'importance de protéger ce patrimoine naturel de notre environnement.

Sur www.sigip.ch, sélectionnez le thème «Environnement», puis visualisez l'emplacement des arbres et découvrez leur fiche d'identité par un simple clic sur chaque arbre.

SIGIP
E.K.

Vigneron, vignes et vin de qualité

Notre vigneron Daniel Bühlmann, lorsqu'il s'occupe des 5'854 m² de vignes communales, fait un travail remarquable et digne d'un grand professionnel. Il fait partie de la cinquantaine de vigneronniers suivis par la Confrérie des Vignerons qui leur attribue trois fois par année des notes sur le résultat de leur labeur. Les critères observés sont répartis en quatre groupes:

A. Taille, formation du cep, palissage.

- B. Tenue du cep, alignement, installation de soutien.
- C. Entretien et conservation du sol et équipements.
- D. Santé du cep.

Daniel Bühlmann obtient la plupart du temps des évaluations comprises entre 5,5 et 6 (note maximale). Lors de la dernière visite, il a été gratifié de quatre 6, et nous tenons à l'en féliciter chaleureusement.

L'été 2013 a été court et la météo capricieuse, ce qui a induit



Le vin de la commune est en vente toute l'année à notre administration communale, tous les matins et le mercredi après-midi.

une diminution de la quantité de raisins vendangés. Le volume de chasselas est inférieur de 28% à nos droits de production et celui du pinot noir de 20%. La teneur en sucre est correcte, quoique plus faible que les trois années précédentes: 72°Oe pour le chasselas, 91°Oe pour le pinot noir et 92°Oe pour le Gamaret. Cette récolte promet un vin différent, au caractère propre à cette année 2013 si particulière. On se réjouit de le découvrir.

G.F.

► L. R. lutte contre les addictions!

Lausanne Région: «Dépendances et Prévention», c'est le nom d'une commission qui lutte efficacement contre la drogue et l'alcool.

Au cours de la dernière séance du Conseil communal de Paudex, la municipale Arielle Martin du département social (notre photo), membre de la commission Dépendances et Prévention, a relevé le travail efficace de cette commission, qui subventionne, après étude, le travail sur le terrain des organes d'intervention du Relais et de son émanation Rel'ier. Relais, dans son répertoire des ressources vaudoises en matière d'information, de prévention et de traitement des addictions, compte 190 adresses avec leurs sites et leurs téléphones. Elles vont de la Fondation Mère Sofia, ou celle des Oliviers à la Fondation de la Jeunesse contre le cannabis et l'alcool, en passant par les lieux de sevrage comme la Métairie, Tamaris à Cery et divers secteurs de centres psychiatriques. Selon sa propre définition, la Fondation Le Relais est une organisation de protection sociale pour adultes et jeunes adultes en grande difficulté. Sa mission est de permettre à des personnes momentanément ou durablement exclues des sphères sociales et économiques, d'accéder au monde du travail, au logement, aux soins, à la formation et à la culture.

Femmes en marge

Lausanne Région finance une action participative à «Soutien de la Parentalité», organe destiné aux femmes en situation de marginalité, ayant un parcours dans la dépendance. Selon Arielle Martin, cette recherche-action sera développée en 2014. Il faut relever que Lausanne, avec ses partenaires, a ouvert deux structures de jour: «L'Espace» pour les personnes précarisées et «Le Poste de Saint-Martin» pour les personnes toxicodépendantes.

Brochure aux migrants

C'est un projet qui émane de l'association Appartenances. Il a pour objectifs d'exprimer aux parents migrants, dans leur langue maternelle, des messages de prévention et, pour les jeunes migrants de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser. Ce projet plait à la Commission cantonale de la Santé contre les Addictions (CPSLA). Elle lui attribue une subvention de 30'000 francs.

Etat des lieux du social

Faisant suite aux rencontres «Etat des lieux du social» avec les municipaux en charge de ce dicastère, on a constaté que ces conseillers ont besoin de statistiques sociales, mais aussi de réponses concrètes à donner aux



citoyens en matière de prévention. Sous l'égide de Lausanne Région et de sa charmante collaboratrice Marie Savary, Rel'ier a réalisé deux sites internet: Statistiques sociales (communales, cantonales, fédérales) et www.addiction-vaud.ch, qui donne au citoyen d'importantes portes d'entrée en matière d'addiction et des renseignements sur la consommation et les tests de consommation.

Parmi les sites indispensables, citons www.estimedesoi.ch destiné aux adolescents et www.ciao.ch, apprécié des professionnels et des jeunes. L'an dernier, ce site a été visité par plus de 97'000 personnes!

Fonds de prévention

Selon le rapport d'activité de Dépendances et Prévention qui, commenté par Arielle Martin, nous a aidés pour la rédaction de cet article, toute demande de subvention doit être avalisée par le Bureau de Coordination, organe exécutif de Lausanne Région. En 2012, sur

sept demandes, cinq ont été acceptées. Parmi elles, citons la participation financière aux ateliers musicaux pour les 20 ans de l'Association Mère Sophia et la participation financière au stand «Be My Angel», lors de la Fête des Vendanges de Lutry. Il s'agit d'anges gardiens qui veillent sur les jeunes ayant tendance à abuser de la bouteille. Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Enfin, la Commission Dépendances et Prévention de Lausanne Région appuie les actions de «Violences sexuelles et adolescence». Sous le «Nom de Code Respect», un projet pilote a été mené avec succès dans la ville de Renens. Une séance d'information a été organisée le 12 septembre 2012 à l'aula du Collège des Bergières. Objectifs: sensibiliser les associations ou collectivités publiques, et promouvoir cette nouvelle activité sociale.

Le budget annuel de Dépendances et Prévention représente Fr. 1,45 par habitant de Lausanne Région. Le Coquadit remercie M^{me} Marie Savary de Lausanne Région et la municipale Arielle Martin qui nous a reçus dans son bureau avec gentillesse et disponibilité.

Texte et photos: GAN

► La Bernadaz: 4000 véhicules par jour!

La route de la Bernadaz est un axe nord-sud bien utilisé par les pendulaires. Il s'agit pour s'en convaincre de se poster au bas de cette artère à 8 heures du matin, et d'observer la longue file de voitures qui remonte jusqu'au chemin de la Grangette en comptant sur la sympathie des automobilistes de la route du Simplon pour pouvoir s'y engouffrer. Les villages périurbains tels que le nôtre souffrent de l'augmentation du trafic automobile. Les riverains de ces axes de transit sont les premiers exposés aux nuisances telles que le bruit et la pollution. À la suite d'un entretien que j'ai eu avec l'un d'eux – qui estimait que les véhicules ne respectaient pas la limitation de vitesse sur la route Bernadaz –, j'ai



La Bernadaz est bouchée aux heures de pointe.

demandé à la Police Est lausannoise de réaliser quelques contrôles radar à cet endroit. Elle a posé pendant une semaine, du 12 au 18 juin dernier, un appareil mesurant non seulement la vitesse, mais aussi le nombre total d'automobiles utilisant ce tronçon.

Vitesse respectée

Il en est ressorti que 13'398 véhicules ont emprunté cette route vers le sud, à une moyenne de 39 km/h. 2% accusaient un excès de vitesse. Vers le nord, 11'950 véhicules ont été dénombrés, roulant à une moyenne de 35 km/h, dont 1% seulement a dépassé la limite de 50 km/h. Du lundi au vendredi, ce sont entre 2'000 et 2'250 véhicules qui, chaque jour, descendent la Bernadaz, et quelque 1'750 à 2'000 qui l'empruntent à la montée. Le week-end, ces chiffres sont plus ou moins divisés par deux.

Quant aux dépassements de vitesse, trois contrôles radar répartis dans la journée du 22 octobre dernier ont été effectués par notre

police. Au terme de cette intervention, la vitesse maximale relevée a été de 55 km/h pour un ou deux automobilistes. Comme le principe de tolérance veut que 5 km/h soient déduits des chiffres obtenus, aucun automobiliste n'a été dénoncé. Nous constatons donc que la limitation de vitesse est relativement bien respectée.

Les sept ralentisseurs ont maintenant plus de huit ans. Force est de constater leur efficacité, mise à part peut-être pour quelques motards ou conducteurs de voitures surélevées qui n'ont que faire du respect de la loi sur la circulation routière et de la tranquillité des riverains.

Gérald Fontannaz, Municipal

Touche pas à ma poste!

Juillet à décembre 2013: la décision de La Poste S.A. de transférer une partie de ses services à la Pharmacie, en supprimant d'autres, a provoqué un véritable tollé à Paudex et dans tout le district. Se sentant investis d'une mission, les conseillers communaux André Crousaz et Georges Fontana réfutent la non rentabilité de l'office de Paudex, qui reçoit 200 clients par jour et bénéficie de l'activité postale de Blanpain, de Nespresso et du Centre patronal. «Certains chiffres rouges ont été gonflés». Les deux conseillers lancent une pétition, signée à ce jour par près de 2'500 citoyens. Paudex ne comptant que 1'400 habitants, les signatures proviennent de Paudex et ses environs.

Lors des deux dernières séances du Conseil communal, le



député Marc Oran, présent dans la tribune du public, annonça une initiative parlementaire à Berne. D'autre part, les conseillers nationaux Jean-Christophe Schwaab et Ada Marra, elle-même Paudézienne, assurent la Commune de Paudex de leur soutien inconditionnel.

La Poste S.A. a quitté sa vocation de service public pour devenir une entreprise capitaliste dont le seul objectif est le profit. Tous

les moyens sont bons pour y parvenir. La Confédération est pourtant le principal actionnaire de La Poste S.A. «L'avenir de la poste, ironise André Crousaz, est constitué par l'ouverture de quatre grands bureaux à Zurich, Berne, Bâle et Genève avec, entre eux,

quelques services incomplets répartis dans les pharmacies...» La poste de Paudex est enfin le seul office situé sur l'axe routier et les voies TL de l'Est lausannois, entre Saint-François et Lutry.

GAN

Ancien collège Assainissement

La politique d'assainissement de l'Ancien collège (Route Simplon 9) se poursuit. Lors de chaque changement de locataire, l'appartement concerné est remis à neuf. Cette fois il s'agit d'un 4 pièces au 1^{er} étage. 90'000 fr ont été investis dans cet appartement de 90 m² qui n'avait fait l'objet d'aucune rénovation depuis 30 ans. Depuis septembre, il est loué 1'400 fr plus charges.

Pour mémoire l'ancien collège compte six appartements: quatre 4 pièces dont trois rénovés depuis 2010, un 3 pièces et un 6 pièces non rénovés. En 2002, de gros travaux ont été consentis pour refaire les façades, changer



Un bâtiment bien entretenu.

les fenêtres et isoler la toiture: coût 840'000 fr. En 2011, les alentours immédiats du bâtiment ont aussi été aménagés. La cour nord a été complètement refaite et le trottoir sud revu et corrigé: coût 145'000 fr. Depuis dix ans la commune a donc investi dans cet immeuble, 1'212'000 fr.

C.I.Q.

Taxes de financement de l'élimination des déchets

Le 1^{er} janvier prochain entrera en vigueur le règlement communal sur la gestion des déchets qui répond aux exigences fédérales et cantonales qui demandent que l'élimination des déchets soit financée par des taxes.

Cela implique:

1. Le sac blanc et vert du concept régional sera le seul autorisé pour l'élimination des déchets incinérables. Les autres sacs seront désormais interdits d'utilisation, et les contrevenants risqueront une amende (CHF 100.- plus les frais).
2. Une taxe forfaitaire sera perçue auprès des ménages, des entreprises et des résidences secondaires:
 - Ménage d'une personnes: CHF 112.-
 - Ménage de deux personnes: CHF 196.-
 - Ménage de trois personnes: CHF 252.-
 - Ménage de quatre personnes: CHF 297.-

Ménage de 5 personnes et plus: CHF 336.-
 Entreprises: CHF 180.-
 Résidences secondaires: 112.-

Seule les personnes âgées de 18 ans et plus sont prises en compte pour le calcul de la taxe ménage. Les personnes entre 18 et 25 ans, aux études ou en formation, ont la possibilité de se faire rembourser le montant correspondant. La date de référence est le 1^{er} janvier de chaque année.

Afin de compenser l'introduction de ces taxes, le taux d'imposition communal 2014 est diminué de 1,5 point par rapport à celui de 2013, et se montera donc à 61.5% de l'impôt cantonal de base.

Pour toutes autres informations concernant ce sujet, nous vous invitons à vous référer au guide des déchets ainsi qu'à l'encarté «A conserver» de ce journal.

G. F.

Impôts sur les chiens 2014

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au **vendredi 3 janvier 2014**:

- les chiens achetés ou reçus en 2013;
- les chiens nés en 2013 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2013;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés;
- les chiens déjà inscrits en 2013 et antérieurement, restés chez le

même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau;

- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2014, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel;
- les chiens acquis après le 30 juin 2014, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de fr. 75.-.
 L'impôt cantonal est de fr. 100.-.

Le Greffe municipal

L'orgue à Forel-sur-Lucens

Le 16 juin 2013, Paudex s'est déplacé à Forel-sur-Lucens, syndic et pasteur en tête. Il ne s'agissait pas d'envahir la petite commune broyarde, mais d'y aller faire une sorte de pèlerinage pour saluer notre orgue qui a trouvé refuge dans la chapelle du village.

Le 23 septembre 2012, un culte d'adieu avait eu lieu à la chapelle œcuménique de Paudex. Rationalisation et restriction

de personnel obligeant, il n'était plus possible d'assurer un culte à Paudex tous les quinze jours.

Après 44 ans de présence, le Bon Dieu a mis la clé sous le paillason, tout en demeurant présent au cœur des paroissiens. L'orgue refait à neuf a émigré à Forel-sur-Lucens, village natal d'Etienne Pidoux pasteur, dans l'église même où notre ancien syndic Serge Voruz a été organiste. C'est comme si



De gauche à droite: les cinq derniers syndics de Forel: Jean-Jacques Badoux, Jean-Luc Pidoux, Roland Briod, Philippe Rey, Samuel Badoux.



L'orgue en place.

cet emplacement au milieu de la galerie avait été fait sur mesure pour notre orgue. L'instrument s'y intègre parfaitement par sa taille et sa couleur.

Beau temps, beau village, belle réception, magnifique buffet campagnard avec la présence exceptionnelle des cinq derniers syndics de Forel-sur-Lucens. Ce

n'est pas souvent qu'on a un tel morceau d'histoire communale devant soi!

Paudéziens qui passez à Forel, poussez la porte de la chapelle pour saluer l'orgue qui a chanté pour nous!

CLQ.

Calendrier de l'Avent 2013

La fenêtre décorée s'illumine le jour choisi entre 18h00 et 19h00 !



DIMANCHE
1er décembre

Feu de l'Avent
Plage de Lutry
18h00

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
02 décembre	03 décembre	04 décembre	05 décembre	06 décembre	07 décembre	08 décembre
La Commune Esplanade du foyer	Famille Ternon Bernadaz 40	Famille Harvey Fontaine 11	Ecole maternelle du Jeudi Bordinette 9	Famille Di Natale Lac 7	Famille Jaquet Fontaine 6	Famille Coi Etang 4
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
09 décembre	10 décembre	11 décembre	12 décembre	13 décembre	14 décembre	15 décembre
Noël de La Poste Simplon 6	Raclette de Noël Place du Village	Famille Khelidj Charrettaz 12	Famille Meystre Lac 12	Fam. Genovese Quartier/Recordon Bordinette 4	Famille Fontannaz Etang 8	Immeuble Simplon 47
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
16 décembre	17 décembre	18 décembre	19 décembre	20 décembre	21 décembre	22 décembre
Cave communale Vente de vin	Ecole de Paudex UAPE / Garderie "les petits pas"	Famille Simon Fontaine 3	Famille Baudois Pichard Peupliers 4	Famille Witschi Bochat 36		